



COMMISSION RÉGIONALE DES COMPETITIONS

Réunion télématique du 06 février 2019

PROCÈS-VERBAL N° 26

Participant : Alain Flament, Gilbert Leu, Jean Boquet, Lionel Chandelier.

1. Groupe Régionaux 2 U15 – groupes 2^{ème} phase :

Après une première étude des possibilités et classements des équipes de cette catégorie, et suite à la publication du Compte Rendu N°4 de la Commission du Statut des Educateurs ayant statué sur les obligations en matière des Educateurs et Entraîneurs, le classement définitif ayant été revu, la commission régionale de gestion des compétitions indique ci-dessous la composition des groupes pour la 2^{ème} phase de cette catégorie sous réserve de procédure :

REGIONAL 2 U15 – Groupe 1

US GRANVILLAISE
AS PTT CAEN
ES COUTANCES
AS VALOGNES
AF VIROIS
AGNEAUX FC
US VILLERS BOCAGE
S TOURLAVILLE
AS VERSON
CA PONTOIS

REGIONAL 2 U15 – Groupe 2

FC FLERIEN
FC ARGENTAN
J. La FERTE
US MORTAGNAISE
CS HONFLEUR
AST DEAUVILLE
L. ST GEORGES
SU DIVES CABOURG
L'AIGLE
SS DOMFRONT

REGIONAL 2 U15 – Groupe 3

GP TOURVILLE OFFRANVILLE
ESM GONFREVILLE
CS SERVICES MUNICIPAUX LE HAVRE
HAVRE CAUCRIAUVILLE
SC FRILEUSE 2
USF FECAMP
AS STE ADRESSE BUT
SERQUIGNY
GPT SAINT NICOLAS BETHUNE
SC OCTEVILLE

REGIONAL 2 U15 – Groupe 4

US QUEVILLE RM 2
CMS OISSEL
US MESNIL ESNARD FRANQ
CA PT AUDEMER
AL DEVILLE MAROMME
GRAND QUEVILLY FC
ST MARCEL F
CO SEINE
US GRAMMONT
ST SEBASTIEN F

La présente décision est susceptible d'appel auprès de la Commission Régionale d'Appel, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.

Président : Alain Flament

Secrétaire: Lionel CHANDELIER: